

RÉCHAUFFER LA BANQUISE

Le bulletin pour tropicaliser la Gauche

• MAI 2005 • N U M E R O 35 •

• LES PUBLICATIONS DU CACTUS • WWW.LA-GAUCHE.ORG

MATRAQUAGE (MEDIATIQUE) ET EMBOBINAGE (POLITIQUE) : LES 2 MAMELLES DU OUI AU TCE

❖ EDITO

Par João Silveirinho

Il ne faut pas accorder aux sondages une confiance absolue. Il n'empêche qu'ils révèlent des constantes. Et ceux sur le TCE, tous, mettent en évidence que le Non au TCE est avant tout, et massivement, un Non de la gauche. Cette réalité politique est systématiquement minorée par les médias, sans même parler de la campagne officielle, qui laissera trois fois plus de place aux Nons souverainistes et d'extrême droite qu'au Non de gauche. Le matraquage médiatique, déjà très puissant, n'en est probablement qu'à ses débuts, c'est dire le déluge qui nous attend. Raison de plus pour redoubler de présence sur le terrain et sur internet : ce sont nos seules armes.

Jacques Chirac, dans sa piètre mise en scène télévisée, a donné le ton de la campagne du Oui. Le voilà pour un soir devenu antilibéral (Hollande et ses amis ont bonne mine, qui disent, une fois de plus, la même chose) et brandissant l'argument d'un supposé isolement de la France, alors que le véritable isolement qui existe sur notre continent, c'est celui de ses prétendues « élites » par rapport à la population. Le chaos que nous promettent Chirac et Hollande en cas de victoire du Non, c'est le chaos que connaîtra le petit monde politicien dont ils participent. Ce chaos là, la France d'en bas, comme dit l'autre, s'en tape. Et p'têt' même bien que ça l'amuse d'avance, voyez-vous. Chirac et Hollande dénoncent un Non de la peur et du repli, mais ceux qui ont les chocottes et jouent sur la peur des électeurs, ce sont eux.

*Toujours des textes pour contribuer à la réflexion, toujours des points de vue divers ou inattendus pour aider à convaincre de voter Non. **Georges Debunne**, grande figure du syndicalisme belge et européen, l'un des fondateurs et ancien président de la Confédération des Syndicats Européens nous prouve que les syndicats français qui se sont engagés pour le Non sont loin d'être isolés comme le proclament imprudemment les partisans du Oui. **Michel Pillier** analyse en quoi le Non est non seulement bon pour l'Europe et la France, mais aussi pour la gauche. **Lionel Labosse** brocarde dans un style réjouissant les organisations LGBT qui prônent le Non. **Elie Arié** montre en quoi voter Non s'apparente au pari pascalien, et **José Caudron** propose un ironique récit d'Europe-fiction. Bien sur, **Jean-Michel Hureau** pousse ses coups de gueule. **Sophia Chirikou**, membre du bureau national de Ni Putes Ni Soumises propose un Non de sagesse. **Bernard Uguen** dénonce, entre autres, l'arrogance des médias et **Jean-Claude Charitat** analyse en quoi le TCE et Bolkestein ne touchent pas que les travailleurs les moins qualifiés, mais aussi les classes moyennes. Enfin, **Alain Uguen** raconte comment Jacques Chirac l'a convaincu de voter Non. Bonnes lectures !*

❖ AVEC CETTE CONSTITUTION, NOUS N'AURIONS PLUS DU TOUT NOTRE MOT A DIRE

Par Georges Debunne

La Constitution Européenne qui a été adoptée par les 25 Chefs d'Etat et de Gouvernement aggrave le déficit social et démocratique inscrit dans les Traités de l'Union Européenne depuis son origine.

En ma qualité de responsable syndical, j'ai dénoncé ce manque depuis 1958. Les Traités successifs ont été ratifiés à chaque fois sur la base de promesses d'améliorations et aussi par manque d'information des citoyen(ne)s européens. C'est pourquoi je pousse cet ultime cri d'alarme dans cette période de ratification où nous sommes amené(e)s à légitimer – ou NON – ce texte de loi qui prévaudra sur les Constitutions nationales.

La Gauche européenne ne peut plus tergiverser. Il faut stopper cette course vers l'abîme. Le moment est venu de dire NON à cette hégémonie du capital, de fixer les objectifs et d'entamer l'action pour réaliser enfin une Union européenne démocratique et sociale fondée sur des droits fondamentaux civiques, économiques et sociaux. À nous de nous opposer à la dilution de l'Union Européenne dans une grande zone de libre échange, s'inscrivant dans les exigences inacceptables d'une économie purement libérale dominée par la compétitivité, la flexibilité et la recherche du seul profit sans égard pour l'appauvrissement d'une masse toujours plus grande au bénéfice d'une toute petite minorité de riches qui s'enrichissent.

L'élargissement aux pays de l'Europe de l'Est imposait un système de solidarité collective qui barre la route au dumping social. Au lieu de cela, la Constitution européenne issue de la Convention Giscard renforce des mécanismes qui le favorise :

1 .Les droits sociaux à prestation (droit à la pension de retraite, droit aux allocations chômage, droit au minimum de ressources) ne sont pas garantis au niveau européen.

Ils n'existent pas dans tous les Etats membres. Ils peuvent disparaître des constitutions et des législations nationales là où ils existent.

Avec l'élargissement le nombre de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté dans l'Union Européenne est passé de 58 millions à 65 millions. Alors que le seuil de pauvreté calculé à 60% du revenu médian se situe à 543 euros en Belgique, il correspond à 114 euros en Hongrie, 102 euros en Pologne, 70 euros en République tchèque et 35 euros en Slovaquie.

Faut-il rappeler qu'en 2000, la Commission Européenne reconnaissait que sans les transferts sociaux (sans l'apport de la protection sociale) 40% de la population européenne (des quinze Etats membres de l'époque) vivrait sous le seuil de pauvreté. Ces transferts sociaux sont une propriété sociale, le résultat des nécessités de la reconstruction d'après-guerre et de l'avènement des « trente glorieuses ». Les syndicats ont joué un rôle important pendant cette période et aidé à élaborer un modèle socio-économique construit sur un haut taux de croissance, une inflation raisonnable fondée sur deux piliers : l'emploi et la sécurité sociale. L'économie de marché se combinait avec des interventions publiques associées à la démocratie politique, aux droits de l'homme et à la concertation sociale des syndicats qui usaient au besoin de leurs capacités de lutte. Des progrès significatifs ont alors été réalisés.

Or, depuis la fin des années 80, les GOPE visent des réductions de dépenses (chômage, pensions, soins de santé) et rejettent toute augmentation de recettes fiscales. Le modèle social est régulièrement remis en question.

L'article 1 de la Partie II de la Constitution Européenne déclare que « la dignité humaine est inviolable, elle doit être respectée et protégée ». Cela n'est pas suffisant car la dignité n'existe comme réalité juridique concrète que par sa réalisation dans les droits sociaux fondamentaux garantis. Pour ceux « qui ont » et qui en ont les moyens, il n'y a pas de problème ! Mais pour les autres ? Ceux qui vivent sous le seuil de pauvreté, ceux qui sont mal logés ou sans domicile, ceux qui ne peuvent payer les médicaments nécessaires ni se faire soigner ! Et les milliers de travailleuses et travailleurs qui tombent sous le coup des licenciements massifs. Le droit à la dignité pour les uns donc ; mais pas pour les autres qui en sont exclus !

2. L'unanimité est requise pour le social, le fiscal ainsi que pour l'environnement. Ceci est inacceptable

Il faut en finir avec ce veto antidémocratique qui permet à un seul pays sur les 27 ou 30 de bloquer la volonté de 455 millions d'euro-péen(ne)s. Ou encore qui permettrait à un Etat gouverné par l'extrême droite de bloquer la volonté des autres Etats démocratiques et progressistes.

Faut-il rappeler aussi que l'extension du vote à la majorité qualifiée était annoncée dans la Déclaration que les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont adoptée à Laeken en décembre 2001. Tout a pu se faire rapidement et selon la volonté des forces du marché et de la finance par le vote à la majorité qualifiée dans les Conseils des Ministres pour tout ce qui concerne l'économie et le monétaire : marché unique, monnaie unique, Banque Centrale européenne pour ne citer que les plus importantes questions résolues de cette façon.

Comment peut-on justifier ces deux systèmes de votation, l'un favorable à tout ce qui est économique et monétaire d'inspiration libérale et l'autre défavorable à tout ce qui vise plus de justice sociale ?

3. Les services publics en danger

Les Etats qui avaient mis en place des services publics dans les domaines de l'éducation, la santé, la sécurité, le transport, les communications, l'énergie ont engagé, depuis le Traité de Rome un mécanisme de privatisation en les soumettant au droit de la concurrence. Le démantèlement s'accélère. Le terme « services publics » est banni de la Constitution Européenne pour être remplacé par « Service d'intérêt économique général ». Les articles II-36 et III-6 qui annoncent « une loi européenne qui définira les principes et conditions, notamment économiques et financières, qui permettra aux SIEG d'accomplir leurs missions dans le respect de la Constitution » laissent planer toutes les incertitudes.

Le projet de Directive « Bolkestein » sur la libre circulation des services dans le Marché intérieur montre comment, avec le « principe du pays d'origine », les pouvoirs publics perdront le contrôle du droit du travail sur leur propre territoire.

4. La Constitution Européenne est prévue pour une durée illimitée. Pour la réviser, il faudra l'unanimité. Un seul Etat pourra tout bloquer.

Pourquoi s'enfoncer encore davantage dans ce tunnel sans espoir pour les jeunes en particulier? La Constitution Européenne engage l'avenir des citoyennes, des citoyens, des travailleuses et des travailleurs européens. Le grand marché intérieur ne peut se développer par le « dumping social », il faut le crier sur tous les toits !

Post Scriptum : Nous avons décortiqué la Constitution Européenne pour mettre en évidence les articles qui ont été repris intégralement des traités existants et les nouveaux articles. Nous avons aussi relevé tous les passages qui exigent l'unanimité. C'est un document de 60 pages qui permet une première lecture rapide de la Constitution européenne (800 pages) que je vous enverrai par e-mail sur demande : georges.debunne@chello.be

Georges Debunne est Président honoraire de la Fédération Européenne des Retraité(e)s et des personnes âgées, ancien Président de la Confédération Européenne des Syndicats, ancien Secrétaire Général de la FGTB (Belgique), ancien Président de la Centrale Générale des Services Publics

❖ LE NON DE LA SAGESSE

Par Sophia Chirikou

L'avenir de l'Europe et de notre pays est en jeu. La jeunesse et les générations futures ne sont-elles pas les premières concernées par le débat actuel sur la ratification du traité constitutionnel européen ?

Militante associative et politique depuis presque 10 ans, je ne partage pas l'idée selon laquelle les électeurs qui se prononceront contre ce traité constitutionnel confondent la contestation de la politique nationale et la construction européenne.

On a vu lors du débat télévisé avec le Président de la République que les jeunes, pour qui l'Europe est une évidence, sont à la fois réalistes sur les questions économiques et sociales, et conscients de la réalité du monde global actuel. Nous sommes une jeunesse pour qui le chômage, les délocalisations, la précarité, les discriminations sont des données de la vie professionnelle. Nous sommes une jeunesse pour qui la politique semble impuissante, déphasée quant elle ne nous paraît pas mensongère et corrompue. Mais nous sommes

aussi une jeunesse qui s'investit et qui milite, qui se questionne et qui s'exprime, et qui espère. Non, nous ne sommes pas pessimistes, superficiels ou matérialistes. Nous avons des idéaux, et même si nous ne savons pas vraiment ce que nous voulons, nous savons de façon certaine ce que nous ne voulons pas.

L'Europe est pour nous une évidence, la construction européenne une nécessité. D'abord parce qu'elle est un espace de paix et d'élaboration d'un avenir commun. Ensuite parce que la globalisation rend indispensable la collaboration et les ententes locales. Cette Europe là, nous la désirons tous. Nous l'espérons forte, capable de peser sur la scène mondiale, fière de son modèle humaniste et démocratique. Alors non, Monsieur le Président, nous n'avons pas peur de l'Europe, ni de l'avenir.

En revanche, nous ne voulons pas d'une Europe qui oublie ses citoyens, qui oublie d'être démocratique tout en prônant les valeurs de liberté et de Droits de l'Homme. Nous refusons que les choix qui nous engagent soient pervertis par des arguments alarmistes, menaçants ou encore faussement condescendants. Car nous savons que la Démocratie n'est pas une donnée de la nature. Nous l'avons vu le 21 avril 2002 avec la présence au second tour de l'élection présidentielle du candidat du racisme. Nous le voyons aujourd'hui dans le monde, en Irak, en Tchétchénie, au Togo. Nous le voyons en Europe, en France, avec les tentations de replis communautaristes, de formules protestataires.

Le Traité Constitutionnel Européen pose un vrai problème. Qu'on le défende ou qu'on le combatte, on ne peut nier qu'il n'est pas la panacée, que le comparatif entre les avantages et les inconvénients ne permet pas de dégager de « vérité ». Pourtant, petit à petit, des convictions se forment. Mon parcours militant, les valeurs que je défends et l'expérience de terrain contribuent à forger la mienne.

Le 29 mai prochain, je voterai NON à la ratification de ce Traité Constitutionnel Européen. Je ne veux pas que l'étape politique de la construction européenne soit le symbole de la supériorité de l'idéologie libérale au détriment de valeurs comme la solidarité. Quand les services publics rebaptisés « services d'intérêt économique général » sont clairement

mis en danger par un texte qui cite 78 fois la concurrence, je sais que l'égalité des chances – chère à notre République – ne pourra plus être défendue. Vivre ensemble requiert d'élaborer une règle commune – une Constitution – et de mettre en œuvre des politiques qui donnent corps à cette règle. Le Traité Constitutionnel Européen, tel qu'il nous est soumis, impose une règle commune au service d'une vision politique. Il favorisera l'émergence d'un bloc partisan au lieu de porter des valeurs universelles. Ce n'est pas l'Europe que je souhaite pour mon avenir et celui des générations futures.

Sophia Chirikou est membre du bureau national de Ni Putes Ni Soumises

❖ UN REVE EUROPEEN (DEDIE A NOTRE CAMARADE JEREMY RIFKIN)

Par José Caudron

Septembre 2007. Nous y sommes enfin, Tony Blair est président de l'Europe et Javier Solana, ministre des Affaires étrangères de l'Union européenne.

Octobre 2007. Georges Bush vient de décider d'intervenir en Iran en raison des preuves affirmées de détention d'armes de destruction massive et des liens prouvés avec Al Qaïda. Le vingt-septième sosie d'Oussama Ben Laden a confirmé par cassette vidéo son intention de mener des actions terroristes partout en Europe, au nom de la Djihad islamique contre la Coalition étatsunio-européenne.

En effet, après consultation du Conseil des chefs d'État de l'Union européenne, le vote à l'unanimité a été obtenu et le ministre des Affaires étrangères de l'Europe a annoncé la décision de « projections de force » européennes afin de « lutter contre le terrorisme » dans le cadre de la politique de défense commune.

Après une longue conversation téléphonique avec Mme Rice, le Président de l'Etat de la France, Nicolas Sarkozy s'est en effet associé à l'avis de des vingt-sept partenaires au Conseil européen pour que soit menée l'initiative, jugée nécessaire au maintien de la démocratie dans le monde et à l'établissement d'un gouvernement démocratique iranien.

Novembre 2007. D'après un rapport d'Amnesty International, l'intervention des forces de la Coalition en Iran auraient provoqué la mort d'au moins 800 000 civils. Mme Condyl Rice a regretté l'importance de ces dégâts collatéraux, tout en réaffirmant que le processus démocratique en Iran était en marche et qu'il devait déboucher dès l'été 2009 sur des élections libres pour l'avènement d'un gouvernement autonome. Les forces de la coalition étatsunio-européenne devant toutefois être maintenues jusqu'à 2010

Décembre 2007. À la suite des attentats survenus dans les terminals pétroliers d'Irak et d'Iran ces dernières semaines, et à l'approche d'un hiver rigoureux, le Brent à Londres a atteint le cours record de 185 dollars le baril. L'annonce faite par Dick Cheney a pesé sur l'évolution des marchés, puisque la compagnie que dirige le vice-président des USA ne pourrait, en l'état actuel, assurer la demande d'extinction d'incendies pétroliers, faute des crédits non encore débloqués par l'Etat fédéral.

Décembre 2007. Nous apprenons que le président Blair venait d'annoncer sa démission. Il a déclaré que, fatigué par ces longues années de dur combat pour le maintien de la paix, il prenait sa retraite dans ses propriétés des Bahamas. Devenu conseiller marketing de la British Petroleum, Tony Blair est le voisin de Margaret Thatcher, toujours conseillère marketing de Phillip Morris. Parmi les premières personnalités à visiter Tony et Maggy, on notera la visite attendue du président Sarkozy, accompagné de son fidèle opposant François Hollande. Cécilia et Ségolène effectueront dans l'après-midi une visite des quartiers pauvres de Nassau, où elles annonceront leur projet de créer une Fondation destinée à lutter contre la pauvreté et venir en aide aux victimes du terrorisme aux Bahamas, dans l'Etat de France, dans l'Europe tout entière et dans le reste du monde.

Décembre 2007. Une nouvelle un peu plus gaie enfin. MM Seillère (UNICE) et Guillaume Sarkozy (Medef) ont décerné le grand prix de littérature européenne au remarquable ouvrage collectif du Comité des intellectuels du Oui sans aucun doute : *Le merveilleux voyage de Frits Bollkensson à travers l'Europe libérée*, dirigé par Alin Finkelfrouit, André Glucksou,

Bernard-Henri Lévy, avec d'intéressantes contributions de Patrouik Brouiel, Michel Druckoui, Jean-Pierre Foucaud, François Lalouine, pour ne citer qu'eux.

Toujours dans le domaine culturel, on apprend qu'enfin le classement du « plus grand européen français de tous les temps » d'avril 2005 a été annulé. C'était, rappelons-le le général de Gaulle qui avait obtenu le suffrage des téléspectateurs, en dépit de ses attitudes anti-européennes réitérées, notamment le « *Certes, on peut sauter sur sa chaise en criant, l'Europe, l'Europe, l'Europe, comme un cabri* » dont il s'était un jour esclaffé. C'est, fort heureusement, Jean Lecanuet qui l'emporte désormais dans le cœur des Européens français, le nouveau classement ayant agréé par la commission culturelle du Parlement européen, dirigée par Pierre Bénichou.

Au Parlement justement, le député Jean-Marouie Cavadaoui, dans une allocution remarquée, s'est félicité des nouveaux pouvoirs conférés aux parlementaires ; en effet, sur impulsion française une proposition de directive sera examinée par la Commission pour que la bourrée auvergnate, le béret basque et les galettes de Pont-Aven soient garanties et préservées dans le cadre de la « diversité culturelle ».

Décembre 2007, dernières infos. D'après l'INSEE, devenu Institut national de la statistique économique européenne après sa privatisation et une OPA hostile sur Eurostat, on apprend que le taux de pauvreté en France atteint désormais 35% alors que la durée hebdomadaire de travail est remontée à 46 h 45 (sans tenir compte de l'incidence des dispositions opt-out). Devant cette nouvelle montée de la pauvreté, qu'il juge explicable par le peu d'entrain au travail des Européens français, le premier ministre Madelin, et son groupe de travail immédiat (le cartel de Madelin), ont chargé M. François Bayrou, ministre de la Pauvreté et Mme Christine Boutin, ministre du Culte et la lutte contre les MST, de commander un rapport sur la fracture sociale en Europe et comment y remédier.

Ce rapport sera établi sous la direction de Jean-Louis Borlooui, déjà auteur de précédents rapports sur ce thème pour l'Etat de France. Jean-Louis Borlooui est jugé par tous, y

compris les Européens britanniques (sic) *to be the right man in the right place*.

15 décembre 2007. La chanteuse Lorie a définitivement gagné son procès contre Jean-Pierre Raffarin. La Cour de cassation a en effet confirmé la décision de la Cour d'Appel de Paris, condamnant JPR à verser 150 000 euros de dommages-intérêts pour utilisation abusive du terme « positive attitude » (en langue anglaise, « *maille positive atttioude* »), par l'ex-Premier ministre de l'Etat de France. On le sait, cette importante affaire défrayait la chronique depuis février 2005. En revanche, est passée presque inaperçue cette condamnation à trois mois de prison ferme pour les quatre agriculteurs qui refusaient d'acheter des semences Monterubio conformément à la directive ASG-20024 de la Commission. LA CJCE a en effet reconnu que la directive autorisait de plein droit l'utilisation des OGM en plein champ et rappelé que le refus d'utiliser les semences homologuées portait atteinte aux accords de 2006 passés entre la Confédération européenne et l'OMC.

Autres infos judiciaires, Julien Drayoui a gagné le procès intenté contre ATTAC. En effet, la Cour a estimé diffamatoire l'utilisation, lors de la campagne du référendum de 2005, d'un photomontage où Julien Drayoui, habillé en nonce apostolique, passait l'anneau à François pour qu'il le mette au doigt de Nicolas. La sanction a été renforcée au motif que le slogan « OUI pour tous, tous POUR-OUI » qui illustre l'odieuse falsification était inspirée par un texte d'Alexandre Dumas. Après enquête diligentée par Mme Ouickrent, présidente de la commission européenne des affaires culturelles, cet auteur s'est bien montré à plusieurs reprises anti-européen dans ses écrits, notamment par ses allégations anti-britanniques à l'encontre d'une dame Milady.

24 décembre 2007. Jean-Pierre Raffarin, après sa démission en avril 2007, redevient directeur de publicité des cafés Jacques Vabre dont le siège social est désormais implanté à Riga. JPR assistera à la messe de minuit à Varsovie en compagnie de JM Barroso, plus connu désormais sous le pseudonyme d'El Barrozoui. Les deux ex-personnalités politiques ont accepté de participer prochainement à la désormais célèbre émission de télé-réalité

diffusée simultanément sur TF Oui, Antenne d'Oui et France Oui, *Plus ultra-libéral que moi tu meurs !* JM Barroso est décidément devenu une vedette télévisuelle, puisqu'il passera bien en définitive à *120 minutes pour convaincre*, pour expliquer combien les Français ont eu raison de voter oui en 2005. L'émission est désormais animée par Patrick Cauet et Julien Courbet, le président Sarkozy n'ayant pas pardonné à Olivier Mazerolles ses demandes réitérées sur le montant du RMI lors d'une émission de 2005, comme si un futur président avait eu du temps à perdre avec des connerouies de ce genre.

Nous sommes en revanche toujours sans nouvelles de Frits Bolkestein (on dit stine et pas chtaïn). Très déprimé ces derniers temps, l'ex-commissaire européen s'était déclaré « épouvanté des conséquences » de sa directive éponyme, alors que l'ensemble des chefs des États européens jugent son application satisfaisante dans l'objectif d'une Europe hautement compétitive. Malgré le soutien de tous ses proches, notamment celui du Parti socialiste européen, FB souhaitait se retirer dans un monastère de Thiérache, près la résidence secondaire où il commença à rédiger la fameuse directive (prononcer directaiève).

Christine Ouickrent, Patrice Poivre Duhoui, Frants-Olivier Giessboui, Thierry Ardissoui, Laurent Ruquoui, Jack Louiang, Bernard Kouichner, Pascal Lamouy, Domouinouique Strauss-Kahn, Julien Drouihay, Daniel Cohn-Bendouit, Jean-Marouie Colombaoui, Serge Julouy, tous membres d'honneur à vie de la Confédération des Amis du Oui-oui à la Constitution, constituée en mars 2005, se sont déclarés inquiets. L'europpéen néerlandais devait en effet présider l'érection en Irlande du monument en l'honneur de la Concurrence libre et non faussée le 29 mai 2008, devenu seul jour férié de l'année.

À bientôt, pour d'autres nouvelles, dans notre rubrique « Ah, comme l'Europe néo-libérale est jolie »...

❖ REFERENDUM ET PARI DE PASCAL

Par Elie Arié

Dans l'émission de France 3 « Cultures et dépendances » qui passe malheureusement à une heure trop tardive, nous avons pu écouter, à

quelques jours d'intervalle, les arguments de deux partisans socialistes du « OUI », Hubert Védrine et Michel Rocard, tranchant singulièrement, par leur intelligence et leur honnêteté intellectuelle, avec le discours démagogique et eurobéat des autres dirigeants de leur parti.

Hubert Védrine, ne défendait pas son point de vue avec enthousiasme ; son argumentation était à la fois convaincante et décevante. Il exposait son argumentaire sans sauter comme un cabri sur sa chaise et sans promettre la lune.

Son principal argument était que les opposants au traité exagèrent son importance ; quand il soulignait les pertes d'influence qu'entraîneront pour la France les nouvelles dispositions électorales, et les problèmes posés par la fin de la parité franco-allemande, il abondait plutôt dans le sens du NON.

En définitive, son discours pouvait se résumer (les guillemets sont de moi) à "c'est pas terrible, mais en l'état actuel des choses il serait illusoire d'espérer construire autre chose ; au moins ce traité a le mérite de la cohérence et constitue une étape qu'il convient de franchir."

Plus franc encore, et plus impressionnant par sa sincérité, était le discours de Michel Rocard. On pourrait le résumer ainsi, sans trahir ni forcer sa pensée : « Nous autres, socialistes, avons perdu la bataille ; Margaret Thatcher a gagné, et je fais partie des vaincus ; l'Europe ne sera qu'un marché unique ; il n'y aura jamais d'Europe politique, d'Europe sociale, d'Europe-puissance ; du moins, dans cette jungle que sera cet espace livré aux seules lois du marché, essayons d'introduire, avec ce traité Constitutionnel, quelques règles minimales de droit ».

Cependant, cette argumentation a quelque chose de paradoxal. En effet, dire que de toute façon on ne peut pas changer les choses alors même que pour une fois on consulte les citoyens à la base confine quand même du déni de démocratie, et renvoie en définitive une fois de plus à cette fameuse pensée unique qui nous présente la mondialisation marchande comme une donnée transcendante.

Ces deux discours relèvent, selon la classique distinction de Max Weber, de l'éthique de responsabilité, par opposition à l'éthique de conviction ; et il est vrai que l'exercice de la politique classique relève davantage de la

première, qui oscille toujours entre une part de cynisme et une part de résignation. Or, face à l'impuissance des politiques, il appartient aux peuples de faire parfois irruption dans l'Histoire, d'en bouleverser la donne, et de transformer leurs convictions en réalités incontournables.

Au-delà des slogans faussement enthousiasmants et mobilisateurs qui n'enthousiasment et ne mobilisent personne depuis longtemps (comme en témoigne le taux d'abstention de 50% au referendum espagnol), il faut admettre que le vote pour « OUI » comme celui pour le « NON » relèvent tous deux d'un pari, mais de nature très différente.

Le pari du « OUI » est un pari a minima, fondé sur l'espoir qu'il sera possible, dans une Europe aux frontières indéfinies (demain, la Turquie, après-demain, l'Ukraine et la Georgie, plus tard, d'autres encore) vouée à une logique de libre-échange dérégulé, d'utiliser les quelques règles politiques de la Constitution pour rendre ce libéralisme sauvage un peu moins inhumain, un peu moins invivable : c'est un pari aux ambitions modestes.

Le pari du « NON » table sur l'électrochoc que provoquerait un « NON » de la France, sans laquelle il n'y a pas d'Europe possible, bien au-delà de ses frontières, non pas chez les dirigeants des membres de l'Union mais chez leurs peuples résignés, pour leur imposer une remise en question de son état actuel, bien différent du projet initial du traité de Rome d'un espace tarifairement protégé de cinq ou six pays aux niveaux de développement, de salaires et de protection sociale comparables (sans possibilité de dumping social), respectant entre eux le principe de la « préférence européenne », construction que la mondialisation financière a fait voler en éclats ; la victoire du « NON » n'a de sens que comme déclencheur d'un processus de révision du traité de Nice, de la mission de la Banque Centrale Européenne, etc.

Nous sommes donc dans une situation assez comparable à celle du pari de Pascal : si nous prenons le pari du « OUI », peu de changements sont à espérer, qu'il soit gagné ou perdu ; si nous prenons le pari du « NON », peu de changements sont également à attendre s'il venait à être perdu ; mais de grands espoirs s'ouvriraient s'il venait à être gagné. Dès lors, il n'y a plus à hésiter.

❖ LES HUMEURS DE JMH

Par Jean-Michel Hureau

Morose, moi ? Mais non, mais non...

L'année 2005 ne semble pas mieux commencer pour l'emploi que ne s'est terminée 2004. On était restés sur l'annonce de Continental de supprimer 1000 emplois pour s'en tenir à son objectif d'un rendement des fonds propres de 15%, General Motors qui en supprime 12000 en Europe, dont 10000 chez Opel, soit 20% des effectifs, TPSA qui dépend de France Télécom en liquide 3500 en Pologne après en avoir viré 6000 en 2004. Plus récemment, France Télécom, encore, annonce la suppression de 8000 postes dont 5500 en France et Procter and Gamble ne se contente pas d'absorber Gillette mais supprime 6000 emplois, soit 4% des effectifs, alors que ses bénéficiaires sont en progression de 25% en 2004. On ajoute à ça la suppression de 80000 postes dans l'Éducation Nationale en 2005, l'annonce de Gaymard « qu'il faut globalement poursuivre la réduction des effectifs publics » et le Baron Antouâne qui en remet une couche en déclarant que « Les 800000 départs à la retraite qui vont se produire dans les 10 ans à venir offrent l'occasion d'une restructuration des services de l'État ». Elle est vraiment superbe cette Europe Libérale qu'ils sont en train de nous mijoter. On se demande vraiment où on va pouvoir trouver du boulot, et en plus, ils voudraient qu'on ne soit pas moroses. Alors, en juin, quand on va nous demander notre avis sur le Traité Constitutionnel, on aura alors une belle occasion de leur dire : Mais **NON**, mais **NON**...

Référendum : Une seule bonne raison de voter NON

De brillants analystes nous ont donné 5, 7, 8, 10 ou 15 bonnes raisons de voter NON au référendum. Comme j'aime faire court et que je suis loin de faire partie de ceux-là, je n'en retiendrai qu'une seule mais qui, à mon sens, suffit largement.

Les AGCS, le Traité Constitutionnel et la directive Bolkestein ne sont que les différentes facettes d'une même idéologie. La directive Bolkestein n'est pas abandonnée. Elle est seulement mise en sommeil jusqu'à l'automne, juste le temps de permettre aux États de dire OUI, et dans le meilleur des cas, bénéficiera

d'un repoudrage. Parler de modèle social européen est un non-sens puisqu'il n'existe pas. Chaque État a le sien. Ce dont on peut parler est du modèle social français, donc de la Sécurité Sociale et du régime des retraites, en particulier. La « clause du pays d'origine » place le système de soins dans le marché intérieur européen qui en définit les règles et il échappe donc aux gouvernements. Exit la Sécu !

Un travailleur peut vivre dans un autre pays membre en étant soumis aux lois du pays d'origine de l'entreprise qui l'a embauché. Pas de cotisations, pas de système viable. Exit le système de retraites par répartition !

La déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen stipule que : « Toute personne a droit à la protection sociale » alors que l'on aurait plus qu'un « droit à prestations ». Et donc, si tu n'as pas de fric pour payer, tu es recalé. Exit les Droits de l'Homme !

Alors tranquillement, flegmatiquement mais résolument, ce sera **NON**, **NON**, **NON** et **NON** !

❖ **LA GAUCHE REFONDEE (UNE RAISON DE PLUS DE VOTER NON)**

Par Michel Pillier

La campagne référendaire en France a déjà révélé au grand jour des vérités que la droite socialiste et la droite tout court – ce qu'on appelle le camp du OUI – auraient bien voulu pouvoir cacher.

Première vérité : le texte du traité constitutionnel européen (TCE) - qui primerait, s'il était adopté, sur les constitutions nationales - est délibérément très contraignant sur l'application des principes ultra-libéraux ou atlantistes. En revanche il ne l'est pas du tout sur les quelques valeurs généreuses (moins généreuses tout de même que celles ayant cours dans la plupart des pays membres) qu'il affiche sans s'engager à rien. Parler d'Europe sociale dans ces conditions relève évidemment d'une mauvaise plaisanterie. Ce traité interdit quasiment tout ce qui peut réguler le capitalisme pur et dur : le marché, rien que le marché !

Très logiquement, c'est à gauche que la résistance au TCE s'est faite la plus déterminée et la mieux argumentée. Pour l'essentiel, même s'il existe des exceptions, la gauche votera Non

et la droite Oui. Le clivage droite-gauche retrouve enfin un réel contenu.

Porté par un vrai mouvement citoyen, le Non illustre ce mouvement d'en bas que les états-majors invoquent quelquefois mais qu'ils craignent tant. La démocratie, confisquée en Europe par des oligarchies non élues et en France par des alternances sans alternative, revient sous l'impulsion des citoyens : que du bonheur !

Le Non semble avoir acquis une force propulsive suffisante, grâce à une argumentation sérieuse et documentée, pour être en capacité de gagner. L'opération de marketing médiocratique montée par Jacques Chirac auprès de jeunes soigneusement sélectionnés, avec le concours d'animateurs vedettes de la télé commerciale ne paraît pas pouvoir inverser la tendance. Mais gardons-nous d'oublier ce précepte sportif : un match n'est jamais gagné avant que la dernière balle n'ait été disputée. Ne brûlons donc pas les étapes. Le match n'est pas définitivement joué.

Pour gagner, il faut avoir un mental bien trempé. Et jouer tous les points sans avoir peur. Le NON, qui n'était pas favori, a dû jouer les qualifications. Il devra encore batailler pour déjouer les pièges de l'arbitrage et les roueries de l'adversaire. Dans ce jeu dont les règles sont souvent biaisées, le NON a créé une première surprise. Il faut maintenant transformer l'essai et accentuer le score. Ne relâchons pas notre effort. C'est seulement à ce prix que la donne pourra être changée.

D'abord la donne européenne. La victoire du Non est absolument indispensable pour que ce mauvais traité constitutionnel n'entre pas en application. On nous dit parfois qu'il est illusoire d'espérer une renégociation. C'est faire bien peu de cas d'une volonté populaire qui pourrait faire école dans d'autres pays. Nous verrons bien. En toute hypothèse, même si la réorientation européenne doit prendre plusieurs années, mieux vaut en rester provisoirement aux traités antérieurs que de partir dans une mauvaise voie dont nous ne pourrions plus sortir. Depuis le traité de Rome, l'absence de Constitution n'a jamais empêché l'Europe d'avancer. Mais cette constitution-là, elle, l'en empêcherait.

Un succès du Non ne mettra pas l'Europe plus en crise qu'elle ne l'est déjà. Le Traité constitutionnel ne résout en rien cette crise : il l'aggrave et la pérennise ! Au contraire, un Non puissant offrira une chance d'en sortir par des réorientations dont Laurent Fabius, Jean-Pierre Chevènement, et quelques autres ont déjà proposé les contours.

Que la direction du PS se soit pris les pieds dans le paillason sur cette affaire européenne est indéniable. Elle avait pu gagner son référendum interne en contrôlant ses cadres intermédiaires et en jouant habilement des promesses d'investiture ou de la menace de sanction. Mais ce type de manipulation ne peut plus rien sur le vote des Français. L'état-major de la rue de Solferino est désarmé, disqualifié par un discours identique à celui de Raffarin et par la photo de François Hollande posant, béat, aux côtés d'un Nicolas Sarkozy trop content de l'avoir piégé.

Là encore, le Non - effet collatéral positif - peut contribuer aussi à résoudre cette crise de la gauche en France, qui ne date pas d'aujourd'hui. Après son cuisant échec de 1993 (intervenu peu après le référendum sur Maastricht) et celui, encore plus grave, de 2002 (succédant aux 5 années offertes à Lionel Jospin par Jacques Chirac), le PS avait cru pouvoir faire l'économie de l'analyse des raisons de son désaveu. Avec les scrutins intermédiaires gagnés sans rien faire grâce à un mode de scrutin inique lui permettant d'engranger les bénéfices de l'impopularité du gouvernement Raffarin, il faillit y réussir. Mais la réalité est têtue : après le référendum, quel qu'en soit le résultat, la gauche française devra faire son aggiornamento.

Si le Oui l'emportait finalement, le PS évoluerait sans doute vers un libéralisme assumé dans lequel " le social " ne serait plus qu'un thème de rhétorique sans contenu. De forts remous se produiraient en son sein et peut-être quelques ténors du NON le quitteraient-ils pour tenter l'aventure ailleurs. Echec garanti. En 2007, le candidat social-libéral opposé à Nicolas Sarkozy serait sans doute battu par un peuple qui préfère toujours l'original à la copie. Un tel candidat ne pourrait pas, de toutes façons, mener une politique très différente de celle de la droite libérale.

Si au contraire, comme nous l'espérons, le Non va jusqu'au bout, c'est d'abord la droite qui sera battue et la refondation de la gauche pourra s'effectuer sur ses vraies valeurs. Une nouvelle direction du PS, en phase avec le vote de nos concitoyens, devra définir avec les autres composantes de la gauche un projet bien différent de celui dont la troïka DSK-Lang-Aubry est pour l'instant chargée. La réorientation de l'Union Européenne y tiendra une place centrale et sera au cœur de la future campagne de 2007.

Ainsi refondée, la gauche aura de bien meilleures chances de remporter l'élection présidentielle. Une raison de plus de voter Non !

Michel Pillier est adhérent du MRC

❖ TRIBUNE LIBRE : QUI A PEUR DU GAY MECHANT NON ?

Par Lionel Labosse

Les associations homo votent oui ? Peut-être, alors les altersexuels votent non !

Le 28 mars 2005, Libération (1) publiait un article intitulé « Les associations homo votent oui à la Constitution de l'U.E. ». Ma grand-mère, cette vénérable gauchiste qui prend toujours les rondelles pour des saucissons, m'a téléphoné, affolée. « Alors comme ça, petit con, tu votes pour le patronat, maintenant ? » J'ai rien fait Mamie, c'est pas moi, j'te jure ! Depuis la parution de cet article, aucun avis contraire émanant d'une personnalité LGBT n'a été publié à ma connaissance. Serais-je le seul intello altersexuel déterminé à voter non ? Je suppose qu'une trentaine de réponses se sont empilées sur le bureau de Libé, mais que Rotschild, euh pardon, la rédaction, les a trouvées pas bien écrites. La rédaction de Libération est totalement indépendante de ces groupes industriels pour lesquels a été mis sur pied le projet de Constitution européenne ; elle pourrait même carrément, si elle voulait, critiquer ce projet ! Certes, je ne fais partie d'aucune association, alors je me permets de suggérer cette réponse, que l'on peut faire circuler, mettre en ligne, avec mention de l'auteur.

Thomas LEBÈGUE, l'auteur de cet article, base l'essentiel de sa démonstration sur un prétendu « argument décisif ». La « Charte des droits

fondamentaux » serait intégrée à la Constitution, en tant que deuxième partie. Seraient donc constitutionnalisés, en vrac, les « mesures nécessaires pour combattre toute discrimination fondée sur l'orientation sexuelle », ainsi que « le combat contre les discriminations », et autres « respect des droits des personnes appartenant à des minorités ». Nous voilà donc pour l'éternité réduits à l'état de mineurs que l'on « respectera », pourvu qu'on veuille bien traverser dans les clous, et droit dans les bottes. Pourquoi pas, à l'instar des Indiens d'Amérique, des réserves LGBT avec franchise pour établir casinos et bordels, et licences de ventes d'alcools ? L'altersexualité n'est pourtant pas destinée, du moins je l'espère, à demeurer la marque distinctive d'une portion congrue de la population. N'est-elle pas appelée, au contraire, à constituer l'alternative logique à une orthosexualité dogmatique de plus en plus résiduelle ? On ne vous l'a sans doute pas appris à l'école, mais ce fut le cas il y a 2000 ans et quelque, pendant l'Antiquité grecque et romaine, avant que les ancêtres des technocrates inventent la centralisation du pouvoir et le monothéisme qui va avec. Cette Constitution ayant vocation à se poser là comme intangible, je demande aux « homos » qui envisagent de voter oui s'ils ne craignent pas d'empêcher par leur vote le retour à une Europe pré-chrétienne, païenne et jouissive, où la « minorité », c'était le pauvre petit couple orthosexuel bégueule et peine à jouir ?

Plaisanterie mise à part, cet argument n'est pas « décisif » pour une autre raison, c'est que cette fameuse « Charte des droits fondamentaux », signée à Nice en 2000, est déjà en vigueur et s'impose à tous les nouveaux pays entrants. La Pologne, la Lituanie, etc., ont été contraintes de supprimer toutes les lois discriminatoires pour gagner leur ticket pour l'Europe. Que ces pays ne figurent pas encore en tête du peloton des défenseurs des droits LGBT, c'est évident, mais une Charte pas plus qu'une Constitution ne peuvent faire passer en un claquement de doigts, de 50 ans de bâillonnement culturel au bouillonnement dans lequel nous avons vécu depuis 1968. On ne change pas de culture par la loi, sauf à enfermer pour toujours une minorité dans un statut de mineurs. La différence entre le vote oui et le vote non n'est pas la perte de cette « Charte », bien au contraire, mais sa

constitutionnalisation. Cela signifierait qu'avec cette «Charte», on aurait atteint le nec plus ultra, et que plutôt que de conserver la possibilité de la remplacer dans dix ou vingt ans par un nouveau traité plus ambitieux, on la vitrifierait dans une Constitution.

Le deuxième argument exposé dans cet article est celui de «l'effet Boutin». Cette parlementaire érigée en épouvantail électoral, appellerait en effet à voter non par crainte d'un chemin de non-retour vers le mariage gay et l'adoption d'enfants par des homosexuels. Selon un tropisme manichéen cher aux manipulateurs d'opinion, les LGBT seraient donc encouragés à voter oui parce que la méchante Boutin ferait le contraire. Vous avez dit «mineurs» ? Jean-Luc Romero n'aurait pas manqué d'attraper le hochet au bond, avec le même genre d'argument : «L'Europe a toujours été porteuse d'avancées et d'égalité pour les minorités, notamment pour les gays et les lesbiennes». Il affirme de plus que «la Haute Autorité de lutte contre les discriminations, récemment créée par Jacques Chirac (2), est une émanation directe des textes de l'Union». Les textes déjà en vigueur, pardi ! Même son de cloche de la part de l'association «Homosexualités et socialisme», à qui l'auteur de l'article a emprunté l'idée d'«argument décisif». Cette drôle de manière de réfléchir à la façon du crabe se confirme : pour ces partisans du oui, les arguments sont finalement ceux du non, puisqu'ils se réduisent à ce qui existe déjà sous forme de traité ! Qu'ils nous disent vraiment ce qu'ils attendent de plus d'une constitutionnalisation de ces traités ! N'avez-vous pas l'impression qu'on nous prend pour des chiens-chiens à son pépère à qui on fait faire le beau en leur présentant le dimanche le joli su-sucre qu'on leur avait déjà présenté la veille et l'avant-veille, et qu'on avait consciencieusement rangé dans un mouchoir douteux ? Faut pas gâcher...

Le job de M. Romero est de pêcher des voix dans le vivier LGBT pour son mentor Jacques Chirac (3), et même si ses arguments sont risibles, il est bien à la place qu'il s'est attribuée dans le Guignol politicien ; et tous les LGBT assis en rond devant le castelet du Marais, de le prévenir quand la méchante Boutin se profile en tapinois derrière lui. Mais Libération nous apprend ensuite que deux personnalités de

pointe de la communauté gay se déclarent favorables à la Constitution. M. Alain Piriou, porte-parole de l'Inter-LGBT aurait déclaré : «C'est une question qui me travaille depuis un petit moment. Ce serait bien que l'Inter-LGBT puisse donner un avis sur ce traité». En ce qui me concerne, je souhaite que ça le travaille encore longtemps, car ma Mamie est persuadée que ce monsieur parle en mon nom. Quant à Thomas Doustaly, éditorialiste du magazine Têtu (4), il se situe «à la gauche du P.S.» (sic), et déclare sans rire «L'orientation libérale du traité m'emmerde, mais pas au point de voter non». Libé ajoute que selon cet éminent révolutionnaire, le système référendaire obligerait les homos de gauche à «se saucissonner, à être plus pédé que travailleur». Mon Dieu, chers amis, frémissons en chœur à la lecture de ces apophtegmes gauchistes. Comme dit ma charcutière, ce serait dommage, un si beau saucisson, si large et si dur, de le saucissonner, non ? Autant rester entier.

Passe encore pour Têtu, mais je me demande à quel point sont respectés, tant dans cet article que dans l'esprit des représentants «LGBT», le «L» et le «B», sans parler du «T» présents dans son sigle ? On peut considérer le titre de l'article comme une projection de cette stratégie européenne d'instrumentalisation des minorités. Tout se décidera avec un processus «démocratique» à plusieurs niveaux. Au premier niveau, des associations «LGBT» avec 5 % de «T», 5 % de «B», 20 % de «L» et 70 % de «G», dont 50 % de «G» bobos, éliront «démocratiquement» un représentant. Au deuxième niveau, les 100 % de bobos gays ou hétéros élus par ce genre de minorités, voteront pour la politique économique décidée à une écrasante majorité. Les gros étouffent les petits: quoi de neuf sous le soleil ? Dans cette fameuse «Charte des droits fondamentaux», est-il question du droit de choisir le sexe indiqué sur ses papiers d'identité ? Non, bien sûr, mais on nous fait pourtant croire à une avancée définitive. Les revendications des «T», on s'assoit dessus. À quoi cela nous aura-t-il servi qu'Almodovar et Fassbinder aient fait de transsexuels les héros de tant de films ? À divertir les beaufs gays ou hétéros, ou à nous faire réfléchir sur la civilisation européenne ? Au-delà de ces polémiques paludéennes, que je vous dise enfin pourquoi, moi, je voterai non.

C'est un citoyen qui parle, ce n'est pas un phoque ni une otarie qui fait tourner de jolis ballons sur son nez.

Premièrement, le mariage. C'est un argument que personne n'a encore relevé, semble-t-il. Savez-vous que la Constitution que ces messieurs (aviez-vous remarqué qu'il n'y a que des messieurs cités dans l'article de Libé ?) nous appellent à plébisciter, inclura «le droit de se marier et de fonder une famille» (II-69) ? On se demande bien qui menace ce droit ! Mais celui de divorcer ? Il n'y est fait aucune allusion. Non plus qu'à la liberté de contraception et d'avortement. Vous avez dit «Charte des droits fondamentaux» ? Après Nietzsche, j'appelle à la suppression du mariage et, dans un premier temps, à son remplacement par un Pacs amélioré et étendu à quatre personnes, de façon à respecter les droits des bisexuels et à lutter contre la solitude des personnes âgées. Tant que cette «Charte» reste à l'état de traité, on peut toujours espérer l'améliorer. Par exemple quand le Pacs se sera imposé comme une évidence partout en Europe, et que les premiers cas de divorce auront dégoûté les gays du mariage. En cas de victoire du oui, cette opinion ne deviendra-t-elle pas carrément inconstitutionnelle ? Les livres et chansons hostiles au mariage pourront-ils encore être publiés ?

L'association Attac nous rappelle que dans l'article 26 de la Déclaration des droits de l'homme de la République française de 1793, il était écrit : « Un peuple a toujours le droit de revoir, de réformer et de changer sa Constitution. Une génération ne peut assujettir à ses lois les générations futures ».

Je ne vais pas développer ici les arguments que les «travailleurs» qui, contrairement à M. Doustaly, ne sommeillent pas en vous, connaissent déjà par ailleurs. En particulier, les points suivants :

- Le taux d'abstention record habituel aux élections européennes et l'absence de langue commune feront de cette Babel économique le pré carré des manipulateurs d'opinion.

- Cette constitution proclame le dogme de la «concurrence libre et non faussée», érigée sur les ruines du «progrès social» et du «plein emploi», ces rêves de gauchistes attardés.

- Une Constitution labyrinthique, devenue un texte inaccessible aux profanes, consacre

l'avènement du règne des légistes, prêtres laïcs des temps modernes.

- Le droit d'obtenir un emploi, naguère proclamé par la constitution française, est insidieusement remplacé par la «liberté de rechercher un emploi». Tu parles d'une liberté fondamentale !

- La notion de service public disparaît, ou du moins il est soumis au principe de concurrence.

- Les dépenses militaires deviendront communes, à la grande joie de Messieurs Lagardère et Dassault, déjà heureux possesseurs de la moitié de la presse française, et de leurs amis industriels et banquiers qui possèdent ou contrôlent par la publicité désormais quasiment tous les médias de masse et toute l'édition en Europe.

- La décision centralisée d'adhérer à un conflit empêchera à tout jamais la France, l'Allemagne (ou tout autre pays) de se désolidariser d'une guerre décidée par les amis du président des États-Unis, et de convaincre l'Espagne, puis l'Italie, puis l'Europe entière.

La victoire annoncée du non en France sera une occasion inespérée, à la suite de la guerre en Irak, de démontrer que deux ou trois peuples peuvent convaincre les autres, et être à l'origine d'une réflexion que l'on avait voulu empêcher. Mais qui est donc ce fameux « on » ? L'article de Libération (sic) se terminait par cette formule : « Si, le 29 mai, le traité est adopté de justesse, les partisans du oui sauront à qui dire merci. » En ce qui me concerne, le 29 mai, quand le non l'aura emporté, j'aurai la liste de ceux qu'il conviendra de remercier une bonne fois pour toutes !

(1) *Quotidien anciennement classé à gauche, ayant récemment rejoint l'écurie d'Edouard de Rothschild, financier de droite amateur de chevaux de courses.*

(2) *Ancien chef d'un gouvernement français qui, en 1987, tenta d'interdire Gai Pied, « hebdomadaire homosexuel d'information politique et générale », organe de presse indépendant, et donc privé de publicité par l'industrie.*

(3) *Ancien maire de Paris, qui avait longtemps refusé de subventionner des associations gays, ou de saluer les centaines de milliers de personnes venues de toute l'Europe (vous avez dit Europe ?) défilier pour la Gay Pride.*

(4) *Mensuel homosexuel de divertissement consumériste et parisianiste appartenant à l'écurie d'un industriel du luxe, bourré de publicités et d'attrape-bobos.*

Lionel Labosse est l'auteur de *Altersexualité, Éducation & Censure*, Publibook, mars 2005

❖ TRIBUNE LIBRE : DIRECTIVE BOLKESTEIN : LA GRANDE INCERTITUDE DES DECIDEURS ?

Par Jean-Claude Charitat

On vient de vous le dire et de vous le redire, la directive européenne Bolkestein ne sera pas appliquée (du moins, pas tout de suite) ; les médias ont fait grand effort de pédagogie pour nous expliquer le contenu et les dangers de cette directive (surtout ceux, et ils sont nombreux, qui avaient complètement oublié qu'elle existait, par exemple France Inter).

Le président de la République française, membre du conseil européen, suivi par le Premier ministre, membre du conseil des ministres européens viennent de découvrir l'un après l'autre tous les méfaits de cette directive sur l'avenir de l'Europe (à moins que ses effets négatifs craints soient essentiellement liés à la prise de conscience d'un nombre de plus en plus important de citoyens de la nécessité de voter non au projet de « traité constitutionnel européen »). Il a suffi de 48 heures et de la disponibilité complète des médias pour expliquer à tout le monde tous les méfaits que pourraient engendrer l'application de cette directive, de façon presque conforme à ce que nous disons depuis un an.

Les forces en présence se modifient-elles aussi rapidement avec l'arrivée quotidienne d'organisations politiques, syndicales ou associatives dans le camp de ceux qui refusent cette Europe du capitalisme ultralibéral ainsi qu'avec la montée en puissance des mouvements sociaux unitaires et déterminés face à la braderie économique que l'on nous impose pour que l'on aboutisse à des revirements aussi spectaculaire ?

Ce constat pourrait nous amuser si ses conséquences n'étaient pas aussi dramatiques : le conseil européen étant et restant l'instance suprême de décision pour l'Europe, notre président (qui est l'un des vingt-cinq membres) connaîtrait seulement très mal les directives administratives qui y sont proposées pour mise en application ? Le conseil des ministres européens dont une mission est de valider la législation européenne et d'en contrôler l'exécution, notre Premier ministre (qui est l'un des vingt-cinq membres) ne sauraient pas non plus très bien ce qui se passe dans ces instances

et que ce qu'on y propose ? Pour faire bref, les commissaires européens membres non élus au niveau de l'Europe savent et font beaucoup plus de choses que nos responsables démocratiquement élus, même quand le ministre Michel Barnier désapprouve vivement ce que l'ex-commissaire Barnier Michel avait accepté sans sourciller.

Que dire du silence quasi unanime et consternant des anciens et nouveaux députés européens pendant toute cette année ? Je n'avais personnellement pas souvenir d'avoir confié une quelconque responsabilité aux nouveaux énarques que sont les commissaires européens. Il est évident que nos élus ont besoin de conseillers techniques et administratifs mais il convient de rappeler fermement que ce sont nos élus qui sont responsables des erreurs de ces administratifs et que la démocratie s'adapte très mal aux modifications fondamentales lorsque celles-ci sont issues de directives ou de circulaires préparées par des gens qui ne sont pas mandatés par les citoyens (tels que messieurs Lamy ou Bolkestein).

Ce grand virage doit nous conforter dans notre décision d'affirmer haut et fort que l'Europe que l'on nous propose n'est pas une Europe sociale ni démocratique, qu'elle est dirigée par des technocrates non élus, par des présidents et des premiers ministres manifestement versatiles et dont les changements d'opinion ne semblent avoir qu'un rapport lointain avec les intérêts de l'Europe. Oui, nous voulons bien d'une Europe démocratique et sociale où les représentants directs des peuples aient d'autres pouvoirs que la répartition budgétaire des reliquats financiers, une Europe qui ne soit plus au service des intérêts financiers et industriels, une Europe qui conserve et développe des services publics pour ses citoyens, en fait d'une Europe radicalement différente de celle que nous propose le traité constitutionnel.

Il convient toutefois sur un sujet aussi sensible de redevenir un instant plus sérieux et de ne pas laisser croire à la naïveté de nos dirigeants : bien évidemment cette directive arrive trop tôt. Elle se situe tout à fait dans la ligne générale définie par leur " future constitution ", elle est conforme aux orientations de l'organisation mondiale du commerce (O.M.C.), elle se situe également dans la droite ligne de l'accord général du commerce des services (A.G.C.S.)

cet accord très cher à un autre ex-commissaire européen, le commissaire Lamy (du peuple ?).

Il est évident que nous avons en face de nous une organisation lourde et bien huilée (surtout ne me demandez pas pourquoi) : ceci lui permet d'avancer et ce n'est que lorsqu'on découvre des effets pervers qu'on s'interroge sur la « rationalité » de ce libéralisme ultra qui n'a pourtant rien de nouveau.

C'est ce qui vient d'arriver : les libéraux savaient bien que la " libre concurrence " allait engendrer un démantèlement progressif des services publics dans nos pays socialement plus avancés, ils avaient bien conscience du fait qu'il y aurait transfert de travailleurs à des salaires et charges moins élevés que ceux qui sont pratiqués par l'application de nos garanties sociales mais ils avaient grandement sous-estimé les capacités de cette nouvelle "concurrence libre et non faussée" (article I-3 du projet de traité constitutionnel) par la mise en place de l'accord général du commerce et des services (A.G.C.S.) et par l'application de la directive Bolkestein. Mais ainsi, tout irait pour le mieux dans le meilleur des mondes libéraux : on fait venir à moindre coût des travailleurs, des artisans, des commerçants et des services des pays les plus pauvres de l'ensemble européen, on exige des administrations concernées la mise en place systématique de concurrence avec ces nouveaux "fournisseurs potentiels", on fait baisser les coûts (pour la qualité on verra plus tard), bref, on rabote par le bas, et les plus pauvres auront beau protester, on compte sur l'indifférence ou l'acquiescement des autres.

Mais on a sous-estimé la capacité de prise de conscience des citoyens pour casser cette machine, aussi bien huilée qu'elle soit, et l'approche du référendum, qui se conjugue avec une montée forte de mécontentement, fait atteindre un seuil d'alerte dans la politique politicienne (*et si le non l'emportait ?*) Le ratissage a pourtant été large du centre droit au centre gauche, mais suffirait-il à endiguer un nouveau raz-de-marée si les citoyens prennent conscience du piège qui se referme sur eux ? Il y a également un effet pervers, une faille aux incidences multiples dans le raisonnement des libéraux. Obliger la mise en concurrence systématique dans les services publics (A.G.C.S.), participer à la mise en place d'une main-d'œuvre et de son encadrement à bon

marché (directive Bolkenstein), encourager une économie de marché où la concurrence est « libre et non faussée » (traité constitutionnel), tout cela conduit à une incidence majeure qui dépasse largement le cadre des classes laborieuses. En effet, les systèmes administratifs et économiques des pays d'Europe les plus développés ont conduit les entreprises à se doter d'importantes structures administratives, et ceci n'est nullement le cas des structures légères prêtes à se déplacer pour répondre à la demande sur l'ensemble du territoire européen. Et ces structures légères sont d'autant plus compétitives qu'elles émanent de pays ayant le moins d'avantages salariaux et sociaux ; le résultat brutal de ces nouvelles volontés économiques européennes consiste en une faillite rapide de nombre de nos entreprises qui n'ont pas délocalisé, engendrant une baisse de la production et de l'emploi suivie rapidement par une baisse globale de la solvabilité des consommateurs, donc par une chute massive du commerce de proximité.

Mais oui, ce sont toujours les travailleurs qui produisent la richesse, et, donc, ne plus fournir de travail à nos concitoyens c'est engendrer à court terme une crise majeure dont l'ensemble de l'Europe dont l'éventuelle sortie ne pourra que le faire par le bas, laissant ainsi sur le bas-côté de la route "libérale" une multitude d'artisans, de commerçants et d'entreprises locales de production.

❖ CHIRAC M'A CONVAINCU QU'IL FAUT VOTER NON

Par Alain Uguen

Je n'ai pas regardé le show présidentiel et n'en ai vu que les extraits des journaux télévisés. Mais entendre le chef de l'Etat finir 2 heures de dialogue avec 83 jeunes par la reconnaissance explicite de son incompréhension devant le pessimisme des jeunes m'a convaincu de la nécessité d'une réplique au tsunami politique du 21 avril 2002 le 29 mai 2005. Cet aveu qui marque la rupture entre le peuple et son principal représentant illustre la nécessité de changements profonds.

Jacques Chirac n'a pas compris la responsabilité que lui donnait vis à vis de son opinion publique le plébiscite du 5 mai 2002. Mais visiblement le PS non plus n'a pas

compris la responsabilité que lui donnait son électorat suite au succès des scrutins de 2004. En 2002, l'échec de son candidat a tenu pour partie à la volonté de celui-ci de faire une campagne qui n'était même pas une campagne socialiste, se privant ainsi à l'intérieur de son propre camp des voix nécessaires pour figurer au second tour. Mais aujourd'hui le PS table uniquement sur l'alternance pour espérer gagner en 2007, comptant que la présence au second tour sera suffisante pour faire gagner mécaniquement son candidat. Pour espérer gagner en 2007, je pense que l'alliance de la gauche et des écologistes doit associer son électorat à la définition des grandes lignes de son programme et au choix d'un candidat unique au premier tour de la présidentielle et des législatives.

Le 21 avril a montré que laisser les partis décider seuls, c'est prendre le risque d'aller à l'échec tant le décalage est grand entre les adhérents des partis et leur électorat. Mais, alors que dans la moindre catastrophe on crée des cellules de soutien psychologique, pour analyser ce qui s'est passé le 21 avril et en tirer des enseignements pour l'avenir rien n'a été fait. Le 29 mai doit être la réplique de ce tsunami politique pour qu'enfin une réflexion s'instaure.

Problème de calendrier : si les promoteurs de ce TCE avaient vraiment voulu faire de cette étape le point de départ politique de l'Europe à 25, ils se seraient arrangés pour faire un vrai référendum européen couplé avec l'élection d'une vraie assemblée constituante, au lieu de tout décider entre experts pour ensuite ne donner aux peuples que le choix de tout accepter ou tout rejeter en bloc. Problème de calendrier à gauche : les partis (PS, Verts) se sont empressés de faire décider leurs militants avant que le débat ait vraiment lieu dans l'opinion publique. Moralité ils vont se retrouver en complet décalage avec elle. Au-delà du 29 mai, il y a 2007 et le processus enclenché me paraît, sauf coup d'arrêt le 29 mai, devoir pérenniser la fracture entre le peuple et ses partis, ce qui pose un vrai problème dans une démocratie. Aujourd'hui, si rien ne change, chaque parti décide de son programme et de son candidat avec le risque de reproduire un nouveau 21 avril. La classe politique française joue à la roulette russe.

Je pense que la meilleure manière de faire progresser l'Europe, c'est qu'un Non massif rende impossible tout amalgame avec un repli identitaire ou souverainiste et permette d'affirmer qu'il s'agit au contraire d'un acte de foi du peuple français en une amélioration sensible du traité qui naîtra d'un rebattage des cartes en écartant toute une génération de dirigeants qui nous ont menés dans cette impasse et reconnaissent au travers du premier d'entre eux leur incompréhension de leur jeunesse. Pour redonner espoir à la jeunesse européenne, il faut changer les règles du jeu politique pour permettre une représentation plus conforme à la population et des méthodes participatives permettant de davantage associer la population aux grands choix qui engagent les destins des peuples que de répondre par oui ou par non à des textes incompréhensibles élaborés par des experts.

Vous pouvez dialoguer avec cet auteur sur

<http://www.cyberacteurs.org/forum/viewtopic.php?p=1324#1324> et <http://forums.dossier2007.net/viewtopic.php?t=121>

✦ POUR L'EUROPE, JE VOTE NON

Par Bernard Uguen

Européen convaincu, je sais depuis longtemps que je voterai non. De fait depuis les débats sur la convention Giscard et sur les modalités de vote dans les pays européens. Voici donc la raison majeure de mon vote négatif.

Tout d'abord, il s'agit bien d'un référendum sur la constitution européenne, n'en déplaise aux arguties de ceux qui nous bassinent avec la forme contractuelle du traité. Il s'agit bien d'une constitution, parce que si le vote oui l'emporte, il se passera des décennies avant qu'une vraie constitution soit remise en débat. Et encore, plus personne ne voudra remettre cela sur le tapis.

Or donc, comme il s'agit d'une constitution, il est inadmissible que les citoyens du peuple européen ne soient pas invités à voter ensemble et selon les mêmes modalités partout sur le territoire européen. Beaucoup l'espéraient, mais ils ont baissé pavillon bien vite. Ils avaient peur qu'elle ne passe pas? La seule manière d'y remédier est donc d'assurer un vote négatif au référendum français. Ce qui permet de laisser à l'Union Européenne le temps d'organiser une consultation unique au niveau européen. (de

toutes façons, le traité, s'il est voté, ne sera effectif qu'en 2009). Il y a largement le temps. Ainsi il est clair que c'est le Non qui est le vote européen et qui est le seul vote dynamique pour la construction européenne. Je vote non en demandant l'organisation d'une consultation des citoyens européens avant 2009. Ceux qui votent oui, ont fait le deuil d'une constitution européenne, avalisée par le peuple européen. Il y a une hétérogénéité du Non, et des Non anti-européens, mais on sait au moins qui ils sont. Les Ouistes, on ne sait pas, sauf qu'ils veulent que ça continue durablement comme ça. Jusqu'à maintenant, j'étais persuadé que le Oui l'emporterait de justesse parce que l'on connaît les méthodes de ses partisans. Un exemple, un édito en une de Jean-Yves Boulic dans Ouest-France de ce jour titré "*L'Europe bouc émissaire*" et qui dit "*La force du Oui se fonde sur l'Histoire et sur la réflexion; celle du Non est multiforme, décuplée par des frustrations, des peurs, des colères, des rejets.*" Voilà : la réflexion est l'apanage du Oui, les tenants du Non sont des frustrés, colériques, craintifs, ignorants de l'Histoire. On y arrive : la France d'en bas est composée de "veaux". On n'a pas attendu Monsieur Boulic pour l'apprendre.... on n'a pas fini de l'entendre. Mais qui a peur? Et de quoi? Ce sontt eux, en fait, ces tenants du Oui, qui ont peur de la vraie aventure européenne qui va s'ouvrir si le Non l'emporte.

❖ PETITES ANNONCES CLASSEES

Réchauffer la Banque recrute toujours des journalistes intervieweurs/euses, grand(e)s et petit(e)s reporters, designers, dessinateurs... Pas trop sérieux ne pas s'abstenir. Aucune rémunération n'est envisagée à première vue, ni à deuxième. A perte de vue, on verra.

❖ SI RECHAUFFER LA BANQUISE VOUS INTERESSE...

Il y a plusieurs façons de contribuer à faire vivre ce bulletin, le futur site internet et nos idées. Si l'envie vous en prend, merci de nous renvoyer cette feuille à l'adresse indiquée dans l'ours, ou de nous écrire un p'tit courriel

O Je souhaite continuer à recevoir *Réchauffer la Banque*

O Je souhaite aider à diffuser *Réchauffer la Banque*

O J'adhère à l'association *CACTUS*, editrice de réchauffer la banque et vous joins un chèque de 15 euros à l'ordre de **CACTUS REPUBLICAIN**

O Je suis disposé(e) à collaborer à *Réchauffer la Banque*

O Je souhaite recevoir les numéros précédents

Nom : Prénom :

Adresse :

Ville : CP :

Téléphone :

Courriel :

Réchauffer la Banque

Publication : Jean-Luc Gonneau **Rédaction :** Joao Silveirinho **Éditorialiste :** Sylvain Ethiré **Conception :** Jean-Christophe Frachet **Humeurs :** Mick et Paule, Jean-Michel Hureau **Grande Reportère :** Florence Bray. **Dessins :** Michel Hulin.

Adresse et abonnement : Le Cactus Republicain - J.L. Gonneau - 3, avenue Vélasquez 75008 Paris

Courriel : jean-luc.gonneau@wanadoo.fr

Internet : <http://www.cactus-republicain.org>

Les manuscrits, pédiscrits, buccoscrits, tapuscrits, électroscrits etc. reçus, publiés ou non, ne sont ni rendus ni échangés. On vous aura prévenus.

Elles/ils écrivent pour La Banque :

Anne Alize, Elie Arié, Fabrice Aubert, Rémi Aufrère, Clémentine Autain, Gilles Bachelier, André Bellon, Géraldine Biaux, Danielle Bleitrach, Alain Bousquet, Jean-Philippe Brunet, Michel Cabriol, Philippe Callois, José Caudron, Jean-Claude Charitat, Jean-François Chatelat, François de la Chevalerie, Sophia Chirikou, Olivier Clerc, Fabrice Cohen, Daniel Cojean, François Colas, Samira Comingand, Fabienne Courvoisier, Georges Debunne, Jacques Decaux, Chantal Decosse, Jean-Michel Dejenne, Jean Delons, Jean-Michel Dodd, Emmanuel Dupuy, Jean-Claude Fiemeyer, Gabriel Galice, Séverine Gille, Vincent Guillot, Eric Halphen, Pierre Henry, Georges Hervel, Jean-Marc Holleaux, Lionel Labosse, Dominique Lacout, Nathalie Laillet, Diane Le Béguet Alain Le Dosseur, Jeannick Le Lagadec, Christian Lemasson, Jacques Lombard, Loulou, François Lucas, Georges Michel, Fatiha Mlati, Eric Mouron, Michel Naudy, Paul Oriol, Vincent Ortega, Jean-René Peltier, Michel Pillier, Michel Portal, Guy Ratane-Dufour, Roberto Robertelli, Ruy Rodrigues da Silva, Emmanuel Saussier, Jacques-Robert Simon, Patrick Trannoy, Alain Uguen, Bernard Uguen, Rémi Uzan, Louie Wyler, Olivia Zemor...

Et en plus, sur notre site www.la-gauche.org, des textes de :

Paul Aliès, Jean-Marie Berniolles, Etienne Chouard, Jean-Luc Gonneau, Stéphane Guedj, Diana Johnstone, Monika Karsowska, Marie-José Mondzain, Christophe Ramaux, Serge Regourd, Emir Sader, João Silveirinho, Sophie Troubac, Claire Villiers...